

Brassage culturel et logique de l'Un et de l'Autre

Ghislaine Chagourin

Lors des récentes journées de l'Association lacanienne intitulées, *L'Unité spirituelle de la Méditerranée est-elle plus essentielle que l'apparence de sa diversité*, j'ai tenté, à partir de mon expérience clinique à Marseille de soutenir que si le brassage culturel permet de repérer les mécanismes du déclin des Noms du Père, selon la formule de J. Lacan, il nous éclaire aussi sur les lois de la transmission par la mère et ses conséquences cliniques quand il concerne des populations issues du pourtour méditerranéen. A partir de quand ces lois de transmission par la mère deviennent un matriarcat au sens où l'entend Ch. Melman quand il nous parle de la nouvelle économie psychique¹ ? Ce matriarcat a trait à une transmission imaginaire du phallus par la voie de la donation. Transmission dans laquelle il y a exercice d'un pouvoir réel sur l'enfant et qui correspond à ce qui se produit aujourd'hui en Occident quand il y a passage du père à la mère, d'un index phallique (le Un) supporté par du symbolique à un index phallique problématique car référé à de l'Autre maternel comme incarnation du phallus.

Marseille, la Cité phocéenne, a été fondée il y a 2600 ans autour de son activité portuaire sur fond d'ouverture à l'Autre Rive de la Méditerranée par des échanges en tous genres : maritimes, culturels, langagiers, de populations etc. Or la clinique rencontrée ici, tant auprès des adultes que des en-

1. Ch. Melman, *La nouvelle économie psychique - La façon de penser et de jouir aujourd'hui*, Toulouse, Érès, 2009

fants, semble montrer, sur les plans collectif et privé, que le brassage culturel a quelque peu brouillé les lois de la filiation et de la transmission pour plusieurs raisons.

Première raison, il favorise l'idée selon laquelle le père est étranger à ce qui fait Un pour le pays d'accueil, ce qui renvoie à une approche freudienne du père. L'Un au lieu de renvoyer à l'Autre renvoie sur l'autre étranger qui vient alors imaginairement se confondre avec l'immigré. Celui-ci peut faire l'objet d'une stigmatisation qui va occasionner une déchéance sociale de l'homme et une humiliation du père.

Deuxième raison qui découle de la première : en dépit de l'amour d'un père de la réalité et en défaut de cette place de père Un qui vous reconnaît et que vous repérez comme tel, il est alors tentant de rester tourné vers la mère, incarnation phallique imaginaire qui vous aime, contrairement à la « mère patrie » qui n'admet qu'Un père ou l'autre père. Et ce surtout si dans la culture d'origine il existait ce que P-C. Cathelineau a appelé, lors des journées citées précédemment, un « matriarcat domestique »². Il m'a semblé que ce « matriarcat domestique » que l'on peut trouver par exemple dans les cultures maghrébines - mais aussi avec la *Mamma* italienne ou corse, ou à Marseille avec la Bonne Mère ou encore à travers la Mère Juive - s'articulait au Nom du père, par le biais de la mère, mais aussi, s'agissant des cultures maghrébines, par le fonctionnement de la communauté d'appartenance (village ou famille) qui faisait Nom du Père. Fonctionnement qui reposait sur un patriarcat incluant le respect des ancêtres, un traitement religieux, social et politique - donc langagier - de la différence des sexes et de l'exogamie et dans lequel père et maître étaient confondus. A ce sujet et tout en m'appuyant sur la clinique que je rencontre en institution, j'ai été éclairée par les propos de F. Benslama, tout en les questionnant, quand il dit que « le père symbolique pour le judaïsme et le christianisme est le père réel pour l'Islam »³ et quand il précise que le patriarcat issu de l'Islam ne fait pas de séparation entre la logique de la naissance qui inclut dans une famille et celle de la politique qui inclut dans une tribu, une communauté sociale. Si cette collusion du père et du maître existe, elle fait courir un risque de confusion entre père de la réalité et père réel ou père imaginaire. Sur le plan clinique cela m'a évoqué ces pères musulmans qui sont considérés en France comme maltraitants ou tyrans, à qui sont retirés les enfants alors qu'à leurs yeux ils ne font que ce qui est attendu d'un père et qu'ils tentent d'éviter que leurs enfants deviennent délinquants. Ce patriarcat en tout cas, s'articulait au « matriarcat domestique » et cela me semble tout à fait conciliable avec ce qui s'entend dans nos milieux

2. Je me demandais s'il était pertinent ici de parler de matriarcat ?

3. F. Benslama, *La psychanalyse à l'épreuve de l'Islam*, Paris, Champs Flammarion, 2002.

analytiques quand il est dit que la mère peut transmettre son Nom du Père à elle. Mais alors s'agit-il encore de matriarcat ? La situation de migration du fait de la déculturation qu'elle provoque met en panne ce fonctionnement et « pousse » ainsi au matriarcat, cette fois celui qui mène à la nouvelle économie psychique, car la question de l'Autre et de l'Un y est masquée par celle du père comme étranger. Par ailleurs, les trois monothéismes ne reconnaissent une dignité symbolique aux femmes qu'à travers la conception du fils, c'est-à-dire en tant que mères. Ce qui structurellement est juste car, comme J. Lacan l'a formalisé dans son tableau de la sexualité, La Femme n'existe pas. Mais cette reconnaissance symbolique des mères par les trois monothéismes contribue au maintien de l'idée d'un rapport sexuel entre homme et femme et rend indistinctes maternité et féminité ce qui structurellement est faux et aboutit à une logique dans laquelle l'Un n'est plus articulé à l'Autre. Or, une mère n'est pas une femme car si elle se soutient d'un phallique, il est imaginaire (métonymique) et non symbolique (métaphorique).

À Marseille, on rencontre des mères maghrébines formant parfois quasiment un couple avec l'un de leurs enfants (souvent un fils comme dans le « matriarcat domestique ») ou seules en charge de leurs enfants sans l'aide de la communauté (villageoise ou familiale). Sans l'aide du père non plus car, quand il est présent, même s'il est très « macho », voire parfois tyran et violent, il n'en est pas moins humilié socialement car immigré et même s'il est craint il n'a aucune autorité symbolique sur son fils ou sur sa fille. Dans le psychisme des enfants, se lisent souvent les coordonnées d'un père imaginaire tyrannique et tout puissant, alors même que le père de la réalité est déchu et perd de la brillance phallique en tant qu'homme auprès de sa femme qui après avoir demandé le divorce le poursuit en justice pour qu'il verse la pension alimentaire quand ce n'est pas lui qui a disparu sans laisser d'adresse. C'est ce qui s'est produit pour cette petite patiente de 8 ans qui en était arrivée à soutenir mordicus qu'il n'y a pas besoin d'un père pour faire un enfant, que sa mère l'a eue à l'hôpital et que sa mère lui suffit. Pour elle il n'y avait pas besoin d'un père pour l'élever car elle ne le connaissait pas, il était méchant avec elle et elle refusait énergiquement de le voir. Récusation catégorique du père sans qu'il y ait toutefois forclusion car elle a tout de même provoqué le désespoir de la mère qui est venue s'en plaindre à la « psy » et lui a « confié » sa fille comme elle l'aurait confiée à des membres de la famille. Mais on entend bien que cette mère a du mal à transmettre son Nom du Père à elle, embrouillée qu'elle est dans une déculturation aggravée par son analphabétisme. Dans ces circonstances, la mère se retrouve convoquée en position de père réel et ce n'est pas sans effet. Cela débouche pour les enfants sur la nouvelle économie psychique dont parle Ch. Melman ou sur une « mèreversion » comme le dit J-P. Lebrun. Car la mère ne peut assurer la fonction paternelle symbolique. Selon les termes de J-P. Lebrun, elle ne peut

pas être le père réel, c'est-à-dire, celui qui est la cause réelle de son absence, celui qui occupe la place de « l'Autrui »⁴ c'est-à-dire celui qui la fait femme.

Ce qui m'amène à parler de la troisième raison qui brouille les lois de la filiation et de la transmission dans un contexte de brassage culturel : en favorisant cette déchéance du père et en déphallicisant les hommes, la question d'une femme en tant que désirante peut devenir problématique. Il peut y avoir vidage de la sexualité et de la féminité comme on le retrouve aussi dans la clinique auprès des populations issues de diverses cultures méditerranéennes monothéistes. L'instauration d'un matriarcat qui ne s'ordonnerait pas au Nom du Père peut résulter de ce vidage de la position féminine Autre, du pas-tout phallique, du fait d'un effondrement de la fonction phallique symbolique par excès du père imaginaire tout puissant et/ou déchéance du père de la réalité. Autre façon de le dire, le patriarcat perd de son efficacité à supporter la fonction phallique et « pousse » au matriarcat quand il s'appuie uniquement sur du tout phallique ou du pas du tout phallique. Ce vidage du pas-tout phallique s'entend dans la parole de ces mères qui ne font aucune place au désir pour un homme et exercent seules un pouvoir réel sur leurs enfants. Est-ce que le désaveu du pas-tout phallique ne favoriserait pas aussi en partie l'extension du matriarcat en Europe et en Occident ? Je me joins à A. Joos quand elle dit dans l'argument qui a servi à préparer ce numéro du *Bulletin freudien* :

« La clinique du conjugo, celle des rapports entre parents et enfants, celle du travail en institution nous enseignent à propos des impasses ou des difficultés des sujets quand le rapport à l'Autre ne peut se penser articulé au champ de l'Un. Ou, inversement quand le champ de l'Un ne se laisse pas traverser par le rapport à l'Autre »⁵.

Comme dans une continuité avec l'Autre Rive de la Méditerranée - et d'une façon tout à fait intéressante qui devrait nous encourager à réfléchir davantage sur la prise en compte de la féminité et du pas tout - S. Hamdani-Durand, une collègue psychanalyste marocaine, lors des journées citées en début d'article, soutenait qu'au Maroc, il y a peu, les femmes détenaient un certain pouvoir quand elles restaient cachées, enfermées dans l'intimité des foyers ou des hammams. Elle nous a dit que depuis la sortie au Maroc des nouvelles lois de la famille pour la préservation des droits des femmes et des enfants, les « hommes vont mal »⁶. Elle analysait qu'ils démissionnaient en

4. Mot emprunté à Jean-Pierre Lebrun, *La perversion ordinaire, vivre ensemble sans autrui*, Denoël, 2007.

5. A. Joos, « L'Un pas sans l'Autre », argument préparatoire au présent numéro du *Bulletin freudien belge*.

6. S. Hamdani-Durand, *Le bien est femme et le mal est femme*, communication faite aux

tant qu'hommes et pères car, par ces lois, ils n'étaient plus maîtres d'office. Par ailleurs, elle a soutenu que cette sortie des femmes sur la scène publique a constitué une menace pour les hommes et que, je la cite, « nos femmes sont des phallus positifs »⁷, ce qui leur conférerait un pouvoir manifeste et non plus caché. Avec cette conséquence pour le fils que « c'est à la place vacante du mari et du père que le fils sera assigné. Au désir pour un homme s'est substitué l'amour maternel pour le fils. L'enfant devient coincé dans cette position de phallus imaginaire de la mère. Un homme ne représente plus pour elle ce qu'elle pourrait désirer »⁸. Toutefois, elle précise que ce rapport particulier des mères à leur fils a toujours existé au Maroc. Il semble que la seule différence aujourd'hui, qui fait basculer ce rapport sur le versant d'un matriarcat problématique, soit du côté de cette panne du désir féminin pour les hommes et de cette panne phallique des hommes. Comme si le pas tout se refusait à l'Un et que l'Un se trouvait lésé par l'Autre, la question du phallus étant occultée. Tant il est vrai que de part et d'autre de la Méditerranée, c'est cette articulation du Un à l'Autre qui fait problème. Je reprends à ce compte les mots d' A. Joos :

« Articuler le champ du Un, champ de la représentation tant symbolique qu'imaginaire marqué du sceau phallique au champ de l'Autre, à la scène de l'Autre, scène inconsciente, lieu du Réel va à l'encontre de notre tendance dichotomique. De notre tendance du soit l'Un soit l'Autre, tel que le voudrait l'instance de la toute volonté ou du lâcher sans limites, du tout ou du rien-du-tout »⁹.

Cette absence d'articulation n'est pas sans conséquences comme l'écrit M. Heinis : « L'altérité semble comme oubliée dans l'ivresse, dans le désespoir, dans l'identité réalisée, dans l'acte de foi, dans le transfert sur un supposé savoir de la science »¹⁰.

journées de l'ALI à Marseille, *L'Unité spirituelle de la Méditerranée est-elle plus essentielle que l'apparence de sa diversité ?* 13 et 14 Mars 2010

7. Op. cit.

8. Op. cit.

9. A. Joos, « L'Un pas sans l'Autre », argument préparatoire au présent numéro du Bulletin freudien belge.

10. M. Heinis, « L'un et l'autre, entrelacs du désir », argument préparatoire au présent numéro du Bulletin freudien belge.

